



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 877

Texte de la question

PLAN SOCIAL CHEZ VIRGIN

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Roumeegas, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-Louis Roumeegas. Madame la ministre de la culture et de la communication, demain, jeudi 23 mai 2013, le tribunal de commerce de Paris doit étudier les offres de reprise de l'enseigne Virgin, qui possède vingt-six établissements en France. L'affaire se présente mal. L'un des principaux repreneurs potentiels, Rougier et Plé, vient de jeter l'éponge, et ne restent que des offres de reprise très partielles, voire marginales.

Il faut donc s'attendre à un plan social bien plus brutal que ce que l'on craignait. Dans un avenir très proche, près de mille personnes travaillant dans le commerce des biens culturels vont perdre leur emploi.

Certes, la distribution des produits culturels est un secteur en pleine mutation. L'émergence de l'e-commerce et l'achat en ligne de supports physiques - livres, CD, DVD et jeux vidéos - connaît une progression fulgurante, qui vient s'ajouter aux dégâts liés au téléchargement.

Vous avez dénoncé à juste titre, madame la ministre, la concurrence déloyale d'entreprises comme Amazon, domiciliée au Luxembourg et qui bénéficie d'une fiscalité avantageuse, que ce soit en matière de TVA, d'impôt sur les sociétés ou de charges sociales, sans oublier les aides publiques dont elle a bénéficié de la part de collectivités souhaitant que la société s'implante sur leurs territoires.

Où en sont les négociations européennes sur l'harmonisation fiscale ? Au-delà de Virgin, c'est tout un réseau de disquaires et de libraires indépendants qui est menacé, avec ses emplois qualifiés et un service de conseil irremplaçable. Comment le Gouvernement accompagnera-t-il cette mutation ? Vous avez déclaré, madame la ministre, que vous suivriez au cas par cas chaque magasin, chaque salarié : que comptez-vous faire pour obtenir un plan social acceptable ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.*)

M. le président. La parole est à Mme Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication.

Mme Aurélie Filippetti, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur Jean-Louis Roumeegas, la situation de Virgin est en effet inquiétante. Le tribunal de commerce se réunit demain ; dans les quinze jours, il rendra sa décision.

Avec le retrait, vendredi, du seul repreneur qui proposait une offre globale, la situation est encore plus critique. Il y aura sans doute des offres de reprise, magasin par magasin, mais il faut malheureusement s'attendre à ce que cela se fasse dans des conditions difficiles pour les plus de neuf cents salariés du groupe.

Dès janvier et les premières difficultés, j'ai reçu au ministère l'intersyndicale. Nous suivons le dossier avec Michel Sapin, Arnaud Montebourg et Sylvia Pinel. Nous avons, avec cette dernière, adressé une lettre à l'ensemble des dirigeants des grands groupes de distribution, notamment dans le secteur des biens culturels, pour leur demander de reprendre les salariés de Virgin. Leur métier et leur savoir-faire sont précieux.

Le secteur de la vente en ligne est en effet en pleine évolution. Face à la concurrence déloyale de certains grands sites, commencent à émerger des sites français - Lalibrairie.com, Leslibraires.fr - qui sont des sites mutualistes regroupant des libraires indépendants désireux de concurrencer Amazon. Nous devons les soutenir ; nos concitoyens aussi.

Le plan de soutien à la librairie que j'ai annoncé au Salon du livre comprend des mesures d'aide à la trésorerie et d'aide à la transmission des librairies. Nous travaillons également avec l'ensemble de la filière à développer la solidarité entre éditeurs et libraires. Tous ont conscience que le libraire est aujourd'hui le maillon le plus faible,

car il est soumis à la concurrence la plus sauvage.

Nous allons continuer à travailler avec l'ensemble des professionnels, comme nous allons continuer de nous battre à Bruxelles, comme je le fais en faveur de l'exception culturelle, pour défendre le soutien à nos filières culturelles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Roumégas](#)

Circonscription : Hérault (1^{re} circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 877

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mai 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [23 mai 2013](#)